

COMMUNE DE WAIMES

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

L'Administration communale informe qu'elle se propose d'acquérir, en vue de régulariser les emprises situées au Chemin des Censes à Sourbrodt, jouxtant les parcelles cadastrées "Waimes, 4^{ème} Division, Section B, n^{os} 355 B, 363 A, 364 B et 156 L" :

- une emprise d'une superficie de 36,83 m² (lot 1) appartenant à M. et Mme René et Denise BASTIN ;
- une emprise d'une superficie de 1,80 m² (lot 3) appartenant à la Fabrique d'Eglise Paroisse St-Wendelin;
- une emprise d'une superficie de 1,81 m² (lot 4) appartenant à M. et Mme René et Hedwig BASTIN ;
- une emprise d'une superficie de 5,44 m² (lot 7) appartenant à Mme Hedwig BASTIN.

Soit une superficie totale de 45,88 m²

L'Administration communale informe qu'elle se propose d'aliéner, en vue de régulariser les excédents de voirie situés au Chemin des Censes à Sourbrodt, jouxtant les parcelles cadastrées "Waimes, 4^{ème} Division, Section B, n^{os} 355 B et 157 A" :

- un excédent d'une superficie de 6,03 m² (lot 2) à M. et Mme René et Denise BASTIN ;
- un excédent d'une superficie de 2,43 m² (lot 5) à M. Fabrice HAGEMANN ;

Soit une superficie totale de 8,46 m²

Tel que ces emprises et excédents figurent au plan dressé le 31 décembre 2018 par Mme Sandra FRANSOLET, Géomètre -expert à Vielsalm.

En conséquence, le projet sera déposé pendant quinze jours, date du présent avis, au Secrétariat communal, ouvert tous les jours ouvrables de 08 heures 30' à 12 heures.

Les personnes qui auraient des observations à faire pourront les présenter par écrit durant cet intervalle ou assister à la clôture de l'enquête qui aura lieu audit Secrétariat le 5 mars 2019, de 09 à 10 heures. Le procès-verbal de l'enquête sera clôturé à cette dernière heure.

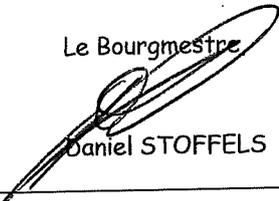
Waimes, le 15 février 2019

Le Directeur général,


Vincent CRASSON.

Par Ordonnance,

Le Bourgmestre


Daniel STOFFELS